

Séance du 08 novembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 7 ; Suffrages exprimés : 7 présents + 2 procurations

Date de convocation : 14.10.2016 - Affichage : 14.10.2016

POUR : 9 , CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

L'an deux mille seize, le 08 novembre à 20 heures le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MONTAIGU, sous la Présidence de Madame Dominique FOURNEL.

Présents : Mmes, M. : FOURNEL Dominique, BRENOT Adeline, BULART Frédéric, LECLÈRE Anita, TROUILLE Philippe, WOIMENT Benjamin, ZANIVAN Nicolas.

Absent excusé : CORAND Allan, PROLA Marie-Pierre.

Absent : LAROSA Maxime, LAVALARD Gérard, PIRON Aurélie, PHILIPPOT Michaël.

Mme Anita LECLÈRE est désignée secrétaire de séance.

CONVENTION DE FOURRIÈRE ANIMALE AVEC LA S.P.A.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention avec la S.P.A. pour un montant de 856.54 € pour l'année 2017

AUTORISATION DE REFACTURATION DES ORDURES MÉNAGÈRES AUX LOCATAIRES COMMUNAUX

La taxe pour le ramassage des ordures ménagères sera refacturée aux locataires des logements communaux. Les modalités de règlement sont les suivantes :

Taxe année 2016 : facturation en novembre 2016

Les années suivantes : facturation mensuelle de janvier à octobre sur la base du montant de la taxe de l'année précédente (1/10ème) et régularisation en novembre suivant avis d'imposition.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL - ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ

Le Conseil municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% pour l'année à Monsieur GUIDEZ, Receveur Municipal.

RÉGULARISATION ACHAT PARCELLE

Le conseil municipal décide de régulariser dans les plus brefs délais l'acquisition d'une parcelle qui est traversée par les tuyaux d'évacuation des eaux de la salle polyvalente

DEMANDE DE SUBVENTION CDDL 2016-2018 POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE, DE LA SALLE DES FÊTES, DE L'ÉCOLE ET DE L'ÉGLISE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter du Département dans le cadre du C.D.D.L. une subvention pour la mise en accessibilité de la mairie, de la salle des fêtes, de l'école et de l'église, dont le coût est estimé à 58 100 € H.T., soit 69 720 € T.T.C.

MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DE LA CHAMPAGNE PICARDE (loi NOTRe)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la mise conformité des statuts de la Communauté de communes de la Champagne Picarde

RENOUVELLEMENT DU BAIL RURAL B11

Le conseil municipal décide de proposer le renouvellement du bail rural B11.

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT AGENT ADMINISTRATIF

Le contrat de la secrétaire de mairie est renouvelé jusqu'au 30 septembre 2017.

PARTICIPATION FINANCIÈRE LES SCÈNES SISSONNAISES

POUR : 7, CONTRE : 2, ABSTENTIONS : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de rejeter la demande de participation aux frais d'organisation des Scènes Sissonnaises Acte IX présentée par le FSE du collège de Sissonne.

Questions diverses :

-Madame Marlène GANTOIS est démissionnaire du Conseil Municipal.

-Mise au point de l'organisation du 11 novembre

-Point sur l'organisation du Noël de la commune qui aura lieu le 17 décembre 2016.

-Point sur la situation de l'agent technique titulaire.

-Madame le Maire présente au conseil municipal la facture de la SACEM concernant la fête communale pour les années 2015 et 2016.

-Point sur le matériel communal.

-Le Syndicat des Eaux de Coucy-les-Eppes a communiqué les plans du réseau d'eau.

-Madame le Maire fait le compte-rendu de la commission des finances de la Champagne Picarde.

-Monsieur CARRÉ Président de l'UNC, remercie la municipalité de la subvention versée en 2016.

-Les félicitations de Monsieur LIEVIN sont arrivées en mairie pour l'organisation du repas des aînés.

-Des poteaux de signalisation ont été implantés sur la parcelle n°8 du lotissement Saint Vincent. Les propriétaires demandent l'intervention de la commune pour modifier cette installation.

-Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande d'aide de la mairie de Laucourt.